

ÉLECTIONS DU 4 DÉCEMBRE 2014 **AVEC FO POUR DES REVENDICATIONS** **DE PROGRÈS SOCIAL**

Le 4 décembre 2014 les agents de la DGFIP éliront pour 4 ans leurs représentants qui siègeront dans les CAP et les Comités techniques. De cette représentativité découlera aussi la désignation des délégués en CHS-CT et en Comité d'action sociale.

Depuis la création de la DGFIP en 2009, de nombreux bouleversements ont affecté les agents et leurs conditions de travail.

L'harmonisation des règles de gestion de la DGFIP a notamment été un processus de négociation très long, pour, au final, aboutir à un système manquant singulièrement d'innovation et non adapté à l'ensemble du réseau de la DGFIP.

Les promesses du gagnant-gagnant ont seulement conduit à la mise en place de règles très mal comprises par bon nombre de collègues, qui, par contre, mesurent parfaitement les verrous qu'elles instaurent au niveau local. Cela est notamment le cas pour la mise en place des RAN nationales qui découpent les départements en zone liées à la compétence territoriale des SIP, système qui prive les collègues de perspectives sur leurs possibilités de mutations. Alors que, dès l'année prochaine, l'ensemble des services de la DGFIP sera en principe accessible à tous, beaucoup de collègues risquent fort de renoncer à changer de filière !

Nous rappelons ici notre revendication de révision des 565 RAN et de leur périmètre afin que les affectations des agents se fassent de manière la plus fine possible (commune, mission, structures).

Concernant la promotion sociale, F.O.-DGFIP continue de porter sa revendication d'affectation dans le département d'origine pour les agents promus de C en B par concours ou liste d'aptitude.

La régression sociale qui a conduit à ce que la Direction Générale refuse l'élargissement de cette revendication gagnante n'est pas tolérable !

Doubles frais de résidence, frais de transport, éloignement familial, tout ça pour gagner quelques dizaines d'euros : cette régression sociale est inacceptable !! **F.O.-DGFIP** condamne aussi la réduction des plans de qualification ministériels et continuera de se battre pour obtenir des taux de promotions ambitieux et des règles de gestion favorisant la promotion sociale pour les agents !

F.O.-DGFIP revendique également 2 vrais mouvements de mutations pour les A, B et C avec la possibilité, pour chacun des mouvements, de pouvoir exprimer des nouvelles demandes et non pas seulement sur des critères nouveaux de priorités comme cela est le cas actuellement dispositif qui permettrait aussi de soulager les services plus rapidement.

Comme nous l'avons fortement dénoncé en juillet dernier lors des CAP Nationales très tardives repoussées au 9 juillet 2014, nous réclamons une sortie anticipée des projets de mutations pour toutes les catégories. Ce scénario catastrophe a provoqué dans le Finistère la réunion des CAP locales dans l'urgence le 10 juillet, calendrier extrêmement déstabilisant à la fois pour les services gestionnaires et pour les agents, qui, pour certains, ont dû attendre de longue semaine pour être fixé sur leur sort !!

Ces revendications nous les défendons seuls, et nous sommes convaincus qu'elles sont porteuses de progrès social pour tous les agents de la DGFIP. Ceux qui ont accompagné l'inertie de la Direction Générale tentent de se justifier en expliquant : « le carcan des RAN on peut s'en arranger avec les ALD... » « les CAP locales ne servent à rien... », « lorsque l'on obtient une promotion il n'est pas anormal de quitter son département... », « deux mouvements de mutations ce n'est pas vraiment utile puisque les suppressions d'emplois en limite la portée... »

Telle n'est pas l'analyse de F.O.-DGFIP qui ne se résoudra jamais au fatalisme et au syndicalisme d'accompagnement, et continuera de se battre pour faire aboutir des revendications de progrès social pour tous les agents de la DGFIP.

Les suppressions d'emplois avaient commencé bien avant la fusion et se sont poursuivies à un rythme identique ce qui porte aujourd'hui les conditions de travail à un niveau de dégradation jamais atteint.

Dans ce contexte les représentants **F.O.-DGFIP 29** ont pu à de nombreuses reprises prêter main forte à des collègues en difficulté pour leur éviter de voir leur avenir professionnel se terminer dans une impasse.

Dans le cadre de nos interventions depuis 3 ans, et grâce à l'opiniâtreté et à la détermination de nos représentants **F.O.-DGFIP 29**, nous avons pu sur certains points contraindre l'Administration à respecter ses obligations réglementaires dont elle s'affranchissait totalement par le passé.

Ce fut un âpre combat de faire admettre à Madame PY le principe des visites des délégations CHS-CT dans les services, et d'obtenir que l'information des représentants des personnels soit complète sur des sujets touchant aux accidents du travail, aux exercices incendies etc...

Et puis, récemment, la demande de conférence sur la souffrance au travail que **F.O.-DGFIP 29** revendique depuis 2 ans a pu aboutir, puisqu'une réunion, animée par un médecin spécialiste sur le sujet, va pouvoir se tenir le mardi 25 novembre prochain à Châteaulin.

Après bien des passes d'armes, nous avons pu faire bouger les lignes, mais pour **F.O.-DGFIP 29**, certains exercices, imposés dans le cadre du recensement des risques professionnels ne correspondent plus à nos revendications et aux mandats confiés par les collègues.

C'est la raison pour laquelle la campagne DUERP 2013/2014 a été boycottée par **F.O.-DGFIP 29** et les restitutions qui nous ont été remises, en début 2014, nous ont confortées dans notre position de boycott des groupes de travail DUERP.

Dans ce DUERP 2013/2014 les agents exprimaient des souffrances liées aux charges de travail et réclamaient des moyens. Pour **F.O.-DGFIP 29**, il n'était pas envisageable de cautionner les réponses de l'Administration, consistant à renvoyer à des questions d'organisation les revendications des agents. Pour résumer : « si vous n'y arrivez pas c'est que vous vous organisez mal... » **Inacceptable pour F.O.-DGFIP 29 !!**

Depuis 3 ans vos **représentants F.O.-DGFIP 29** se sont battus dans toutes ces instances pour porter vos légitimes revendications et ils ont eu à cœur de rendre compte du mandat que vous leur aviez confié en vous restituant systématiquement nos interventions.

Ainsi, chaque réunion à laquelle nous avons participé a donné lieu à un compte rendu mis en ligne sur notre web départemental, <http://www.fo-dg-fip-sd.fr/029/>, et à une diffusion dans le réseau. Depuis 2011, ce sont **30 comptes rendus de Comités techniques, 19 comptes rendus de CAP locales, 16 comptes rendus de CHS-CT, 5 comptes rendus de CDAS et de très nombreuses informations locales** qui ont pu être mis à dispositions des collègues du département.

Tout au long de ces trois années, nous sommes allés à votre rencontre dans les services pour échanger directement avec vous sur les sujets d'actualité et sur ceux qui vous touchent dans votre quotidien, notamment les conditions de travail.

Nos revendications sont fortes et porteuses de progrès social, notre équipe départementale est disponible, responsable et dynamique, elle ne pratique pas la démagogie et demeure sans complaisance ni connivence vis-à-vis de la Direction.

Nous espérons, grâce à vous, conforter notre représentativité le 4 décembre 2014, pour peser encore plus dans le dialogue social local et national, et pour que les revendications que nous défendons génèrent du progrès social pour tous les agents de la DGFIP.



VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS F.O.-DGFIP



AU COMITÉ TECHNIQUE LOCAL

1	GUERRY Erick	DDFIP Brest
2	VELIN Patrick	SIP Quimper Ouest
3	ROLLAND Thierry	Trésorerie de Carhaix
4	MORICCI Murielle	SIP Quimper Est
5	PODEUR Muriel	SIP Brest Abers
6	THUBERT William	DDFIP Brest
7	MERRIEN Chrystèle	SIE Quimper Est
8	GALLY Michelle	Trésorerie Brest Municipale
9	PERELLE Nelly	SIP Brest Abers
10	JAVELOT Florence	Trésorerie de Landivisiau
11	PROVOST Martine	SIP Brest Abers
12	STANGUENNEC Eric	Trésorerie de Quimperlé
13	MESSIN Nadine	SIE Morlaix
14	CAMARET Denis	SIP Brest Abers
15	LE GOFF Katy	Trésorerie Brest Municipale
16	LE MELL Monique	DDFIP Quimper
17	LE BRAS Anne	CPS Brest
18	ARZEL Jean Marc	SIE Brest Kergaradec
19	LE BOUTER Jean Yves	DDFIP Quimper
20	TREGUER Ronan	CPSR Quimper



VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS F.O.-DGFIP

Commission Administrative Paritaire Locale n° 3 – Agents Administratifs

1	PERELLE Nelly	AAP 1 ^{ère} classe	SIP Brest Abers
2	CAMARET Denis	AAP 1 ^{ère} classe	SIP Brest Abers
3	LE CALLONNEC Michel	AAP 1 ^{ère} classe	SIP Brest Ponant
4	THUBERT William	AAP 1 ^{ère} classe	DDFIP Brest
1	MERRIEN Chrystèle	AAP 2 ^{ème} classe	SIE Quimper Est
2	COLOMER Christelle	AAP 2 ^{ème} classe	CPSR BREST
3	GOYAT Isabelle	AAP 2 ^{ème} classe	Trésorerie de Fouesnant
4	GUEGANTON Gwenaëlle	AAP 2 ^{ème} classe	DDFIP Brest

Commission Administrative Paritaire Locale n° 2 – Contrôleurs

1	GUERRY Erick	Cont. Principal	DDFIP Brest
2	JAVELOT Florence	Cont. Principal	Trésorerie de Landivisiau
3	PROVOST-LEROUX Martine	Cont. Principal	SIP Brest Abers
4	TREGUER Ronan	Cont. Principal	CPSR Quimper
1	GALLY Michelle	Contrôleur 1 ^{ère} cl	Trésorerie Brest Municipale
2	DERVOET Christine	Contrôleur 1 ^{ère} cl.	DDFIP Brest
3	MARTIN Marc	Contrôleur 1 ^{ère} cl.	DDFIP Brest
4	ROUDOT Fernand	Contrôleur 1 ^{ère} cl.	SIP Châteaulin
1	PODEUR Muriel	Contrôleur 2 ^{ème} cl.	SIP Brest Abers
2	LE BRAS Anne	Contrôleur 2 ^{ème} cl.	CPSR Brest
3	GRUNWEISER Edith	Contrôleur 2 ^{ème} cl.	Trésorerie de Pleyben
4	TALIDEC Marie Christine	Contrôleur 2 ^{ème} cl.	SIE Douarnenez

Commission Administrative Paritaire Locale n° 1 – Inspecteurs

1	MORICCI Murielle	Inspecteur	SIP Quimper Est
2	QUERE Dominique	Inspecteur	Paierie Départementale
3	LE BOUTER Jean Yves	Inspecteur	DDFIP Quimper
4	LE GOFF Katy	Inspecteur	Trésorerie Brest Municipale
5	LE MELL Monique	Inspecteur	DDFIP Quimper
6	POCHIC-BIZIEN Jocelyne	Inspecteur	Trésorerie de Lesneven
7	PIGEON Nathalie	Inspecteur	PRS Quimper
8	BERGOT Eric	Inspecteur	DDFIP Brest

LE 4 DÉCEMBRE

FO
la force syndicale **DGFIP**

VOTRE VOIX
PEUT TOUT
CHANGER